



Le 24 octobre 2025

## Communiqué CFE-CGC

### Situation financière au sein des filiales Segula Protection de vos emplois et de vos intérêts

"Pour la première fois de son histoire, sa gouvernance pourrait en grande partie leur échapper dans le plan en cours de négociation. À côté de leur apport en cash, les nouveaux entrants vont exiger de monter de façon majoritaire au capital de la société de tête, Segula Holding " (La Lettre). C'est chose presque faite!!!

Vous venez de recevoir un *Flash info CFDT* vous annonçant une réunion extraordinaire du Comité de Groupe, laissant à penser, encore une fois, qu'ils étaient moteurs.

Celle-ci a été demandée, contrairement à ce que cela laisse penser, par tous ses membres !



#### Ce qu'il faut comprendre, très concrètement

Le 3 septembre 2025 → le Comité de Groupe n'a été informé de la nomination de Monsieur Cyril ROGER au poste de Président exécutif de SEGULA Technologies comme tous les salariés par un courriel de Monsieur Franck GHRENASSIA.

**Début septembre 2025** →**un contrôle URSAFF** est exécuté au siège social sans aucune information auprès des Instances représentatives du personnel (CG et CSE).

**Le 3 octobre 2025** → **l**e site *La Lettre* publie un article alarmant : « Segula Technologies au bord du précipice financier » précisant que l'entreprise, **asphyxiée par une dette colossale** de plus de 200 millions d'euros, fait face à **une contraction majeure du marché automobile**.

.ES	BIL	ANS	:	PA	SSI	F

Date	31-12-2023	31-12-2022	31-12-2021	31-12-2020
Duree	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Devise	€	€	€	€
Capitaux propres *	139 920 000	119 260 000	118 630 000	118 180 000
Provisions *	129 000	0	0	0
Dettes *	301 600 000	278 220 000	239 130 000	217 480 000
-dont dettes financières	75 500 000	81 190 000	69 690 000	57 750 000
-dont dettes fournisseurs	44 980 000	41 220 000	38 680 000	33 910 000
-dont dettes fiscales et sociales	151 400 000	125 730 000	99 760 000	94 080 000
-dont autres dettes	29 690 000	30 080 000	31 010 000	31 740 000
Compte de régularisation passif	37 200	10 948	0	550 800
Total passif	441 700 000	397 500 000	357 800 000	336 200 000

Le 8 octobre 2025 → Pour mieux protéger vos emplois, la CFE-CGC désigne un délégué syndical au sein d'une Unité Économique et Sociale (UES) regroupant quatre filiales françaises du groupe : Segula Engineering, Segula Matra Automotive, Segula Global Services et Kamatz.

En effet, les comptes 2024 n'ont pas été certifiés, bloquant l'accès à de nouveaux contrats et fragilisant les missions des salariés. Les filiales vivent sous des régimes sociaux inégaux, sans réel cohérence d'ensemble ni garantie commune. Dans ce contexte de crise financière et de changement de gouvernance, la revendication d'une Unité Économique et Sociale (UES) devient une nécessité syndicale majeure.





#### Le 24 octobre 2025

L'Unité Économique et Sociale (UES) est une reconnaissance juridique, que nous voulons négocier, regroupant des sociétés distinctes mais liées par une direction commune, une unité de gestion et une communauté de salariés partageant les mêmes intérêts économiques et sociaux.

Elle permet de considérer l'ensemble des entités du groupe comme un seul employeur socialement responsable. Les données que nous avons collectées permettent d'affirmer que Segula constitue une UES.

# La CFE-CGC a pris l'initiative de la reconnaissance d'une UES pour préserver vos emplois et droits face aux actionnaires et créanciers

### T Ce que cela change concrètement pour vous :

Renforcement de la représentation collective pour défendre les intérêts de tous les salariés du groupe, ayant une visibilité sur la marche économique financière et social de Segula.

- Égalité de traitement : harmonisation des statuts, salaires, primes et droits sociaux entre filiales.
- Transparence et responsabilité : impossibilité pour la direction de se défausser.
- Protection collective : le dialogue social s'appliquera sur tout le périmètre de l'UES.
- Solidarité entre sites et métiers : reconnaissance d'un destin commun entre ingénieurs, techniciens et personnels support.

La revendication d'une UES est une **priorité syndicale**. Elle garantit **une représentation forte**, une négociation collective consolidée et **une défense** homogène **des droits** dans toutes les entités de Segula.

Le **collectif syndical** demande l'ouverture de discussions officielles sur la reconnaissance d'une UES couvrant Segula Technologies, ses filiales françaises et les structures associées. L'objectif est clair : redonner un cadre social cohérent et protéger durablement les salariés dans un groupe menacé par la financiarisation.

## « L'unité sociale est la force du collectif : seule la solidarité des salariés donne du sens à l'entreprise. »

Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) doit être déclenché dès lors que dix licenciements économiques sont prononcés sur trente jours glissants au niveau de l'UES.

Par le passé, certains licenciements — souvent pour « faute grave » — étaient **répartis sur différentes filiales** d'un même site, échappant ainsi à l'obligation d'un PSE.

Désormais, la reconnaissance de l'UES imposera à SEGULA :

- > des obligations renforcées de reclassement,
- > une transparence accrue,
- > et une **protection** réelle **des emplois**.

Dans un contexte financier tendu et de gouvernance incertaine, la vigilance syndicale est plus que jamais nécessaire. La CFE-CGC reste pleinement mobilisée pour défendre les salariés, préserver les emplois, et garantir le respect des obligations légales.

N'hésitez pas à nous solliciter avant qu'il ne soit trop tard!